

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle de l'hôtel de ville, le lundi 18 décembre 2023 à 19 h 00, à laquelle assistaient le conseiller Mathieu Denis, le conseiller Jean-Michel Noël, la conseillère Charlie-Maude Giroux Bossé, le conseiller Réal Côté, le conseiller James Keays, le conseiller Ghislain Smith, formant quorum sous la présidence de M. le maire Daniel Côté.

Étaient également présents, M. Sébastien Fournier, directeur général adjoint, M. Michel Cotton, directeur du Service des travaux publics, M. Dave Ste-Croix, directeur des Services administratifs, Mme Joëlle-Anne Côté, coordonnatrice aux communications et aux relations publiques et M. Marc Dupont, coordonnateur de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et de l'environnement., M. Jocelyn Villeneuve, directeur général et Mme Isabelle Vézina, greffière.

M. le Maire mentionne que les points à l'ordre du jour sont les suivants :

- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 SERVICES MUNICIPAUX
 - 2.1 prévisions budgétaires 2024 - Fonds d'administration
 - 2.2 programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026
- 3 QUESTIONS DU PUBLIC
 - durée maximale : 30 minutes;
 - chaque intervenant doit s'identifier;
 - le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.

RÉS. 23-12-032

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024 -
FONDS D'ADMINISTRATION**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gaspé prévoit un budget pour l'année 2024 de 36 206 120 \$;

CONSIDÉRANT QUE les revenus et les dépenses se répartissent selon les tableaux décrits ci-dessous :

REVENUS

Taxes	24 385 970 \$
Païement tenant lieu de taxes	4 114 211 \$
Autres recettes de sources locales	5 436 012 \$
Transferts	2 269 927 \$
Total des revenus	36 206 120 \$

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Administration générale	5 157 652 \$
Sécurité publique	3 368 200 \$
Transport routier et aéroport	9 039 279 \$
Hygiène du milieu	7 090 269 \$
Santé et Bien-être	220 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	1 514 905 \$
Loisirs et culture	4 038 377 \$
Frais de financement	2 437 847 \$
Total des dépenses de fonctionnement	32 866 529 \$

AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Remboursement de la dette à long terme	4 070 614 \$
Total des activités financières avant affectations	36 937 143 \$

AFFECTATIONS

Surplus accumulé affecté et non affecté	(1 130 720 \$)
Réserves financières et fonds réservés	
. Virement à – réserves financières	163 000 \$
. Virement à – remboursement fonds de roulement	236 697 \$
	36 206 120 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Réal Côté,

ET résolu à l'unanimité,

QUE le budget équilibré de la Ville de Gaspé pour l'année 2024, prévoyant des revenus pour une somme de 36 206 120 \$, soit accepté tel que présenté et qu'il soit transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation selon la Loi.

RÉS. 23-12-033

**PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
2024-2025-2026**

CONSIDÉRANT QU'un programme triennal des dépenses en immobilisations a été préparé pour les années 2024-2025-2026 et que celui-ci prévoit les dépenses suivantes :

ANNÉE	MONTANT
-------	---------

2024	25 420 791 \$
2025	58 698 870 \$
2026	32 830 000 \$
TOTAL	116 949 661 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mathieu Denis,

ET résolu à l'unanimité,

QUE le conseil accepte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2024, 2025, 2026 pour un montant total 116 949 661 \$.

À 19 h 56, la période de questions est ouverte.

Toutefois, à 19 h, le maire a procédé à la présentation du budget et suite à cette présentation, il a invité le public à poser ces questions.

Et à 19 h 37, les questions suivantes ont été posées :

<u>Intervenants</u>	<u>Objets</u>
Jean-Yves Dupuis :	Content de voir qu'il y a un budget pour un budget participatif. Pose une question pour le 24 000 \$ à Berceau. Rép: c'est une subvention prise à même les surplus pour l'installation des quais et la construction d'un bâtiment.
	Qu'entend-ton par loyer abordable? Rép : c'est une définition provinciale qui établit le loyer abordable et qui varie de ville en ville.

Aucune autre question n'étant posée, la séance est fermée.

Daniel Côté, maire

Isabelle Vézina, greffière